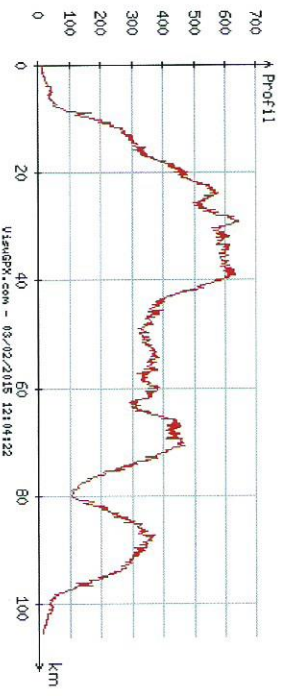


PARCOURS 105 km			
Départ : 8 h 30 Dénivelé : 1242 m			
LOCALITES	Route	Km partiel	Km total
Saint-Laurent-du-Var	D2209	0	0
Gattières (carrères)	D2209	11,5	11,5
Carros	D2209	5	16,5
Le Broc	D1	4	20,5
Bouyon	D1	8	28,5
Les Ferres	D1	5,5	34
Roquegudes	D1	5	39
Roquesteron	D 17	10	49
Pierrefeu	D 17	10	59
Gilette	D 17	11,5	70,5
Pont Charles Albert	D 901	7	77,5
Pont de l'Estéron	D2209	3	80,5
Carros village	D2209	8	88,5
Gattières (les carrères)	D2209	5	93,5
Saint-Laurent-du-Var	D 2209	11,5	105
			Arrivée



Les organisateurs vous demandent de respecter impérativement le code de la route et de ne pas emprunter la partie gauche de la chaussée.  
Soyez vous-mêmes les meilleurs garants de votre sécurité !

VILLE DE SAINT-LAURENT DU VAR

Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

CONSEIL GENERAL  
DES ALPES-MARITIMES

N°1 DU DEPOT-VENTE SPORT  
DESTOCKAGE  
www.spdc.fr  
ZONE CAP 3000 04 93 07 40 44

Maïhias  
... Leader  
Fred  
... Out-Backer  
28 rue Verrier  
06000 Nice  
04 93 82 03 33  
Dnicic@bouticycle.com  
Bouti Cycle  
www.bouticycle.com

BOUJANGIERE  
LA LAURENTINE  
SAINT-LAURENT-DU-VAR

BARBERO  
Transports frigorifiques

Vos distributeurs  
sur les Alpes-Maritimes

NICE - CAR sas  
Nice la plaine 1  
04.93.18.22.18  
CANNES - RIVIERA THECNIC  
brielle montale de l'autroule  
04.93.45.73.12

AUTOVISION  
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE  
AUTO BILAN LAURENTIN  
AUTO BILAN LAURENTIN  
16700 SAINT-LAURENT DU VAR  
04 92 12 18 01 / 04 92 12 97 37

CULTURE  
Velo  
www.culturevelo-nice.com - Nice et Cagnes-sur-

TENDANCE CYCLES  
100% - BARBERO - 50% - 50% - 50%  
Aletti & Lupo

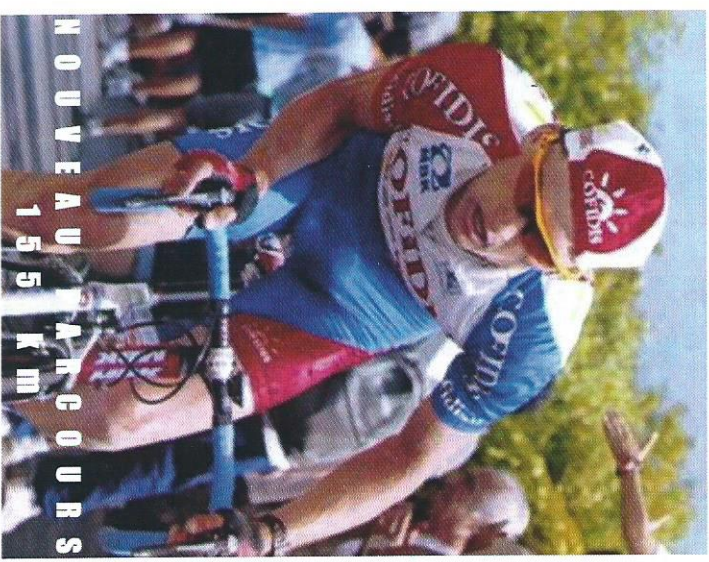
TENDANCE CYCLES  
100% - BARBERO - 50% - 50% - 50%  
Aletti & Lupo

ASTANA  
PROFESSIONAL

STADE LAURENTIN CYCLISME  
BREVET RANDONNEUR UFOLEP  
SAMEDI 6 JUIN 2015



LA LAURENTINE  
Andrei KIVILEV  
10ème édition



NOUVEAU PARCOURS  
155 km  
www.stade-laurentin-cyclisme.fr

# LA LAURENTINE Andréï KIVILEV

## BREVET RANDONNEUR UFOLEP SAMEDI 6 JUN 2015

### REGLEMENT DE L'EPREUVE

#### Art.1 : Caractéristiques

La Laurentine souvenir « Andreï KIVILEV » est un **brevet randonneur à allure libre** ouvert à tous les cyclistes de plus de 18 ans licenciés de toutes les fédérations cyclistes et aux non licenciés sur présentation d'un certificat médical d'aptitude au sport cycliste datant de moins de deux mois.

Deux parcours sont proposés :

- 105 km avec un dénivelé de 1242 m ;
- 154 km avec un dénivelé de 2988 m.

Ce brevet est organisé par le STADE LAURENTIN CYCLISME sous les **régléments de l'UFOLEP** et sous le patronage de la Municipalité de Saint-Laurent-du-Var, avec le concours du Conseil Général, du Conseil Régional et des partenaires figurant sur cette plaquette.

**Art. 2 :** L'engagement est subordonné à l'acceptation du présent règlement et au respect de ses clauses.

**Art. 3 :** La Laurentine n'est pas une course. Il n'y aura aucun classement. Il pourra être décerné, sur demande, un diplôme attestant de la réussite au brevet réalisé.

Les parcours seront **fléchés**. Les routes étant ouvertes à la circulation automobile, les participants sont tenus de respecter impérativement le Code de la route et de satisfaire à toutes les opérations de contrôle au cours de l'épreuve.

Chaque participant sera seul responsable d'un éventuel manquement à ces règles. L'Organisation se réserve le droit d'exclure tout concurrent ne respectant pas le Code de la route ou ayant un comportement dangereux et décline toute responsabilité en cas d'accident.

**Art. 4 :** L'épreuve est ouverte aux vélos de route et VTT réglementaires à l'exclusion des tandems et vélos couchés. Les guidons dits de triathlète ou avec des prolongateurs sont interdits.

**Art. 5 :** Sécurité : des véhicules de l'organisation assureront l'encadrement des deux épreuves avec une voiture ouvreuse et une voiture balai. Les voitures suiveuses individuelles sont interdites.

**Art. 6 :** Le port du casque à coque rigide est obligatoire.

**Art. 7 :** Les engagements sont à faire parvenir à Madame Roseline SALUZZO-SAROCCHI, 41, chemin des Espartes - 06800 CAGNES-SUR-MER avant le **31 mai 2015**.

L'engagement sera majoré après cette date.

L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit ne donnera droit à aucun remboursement.

Le retrait des plaques de cadre se fera le **vendredi 5 juin de 14 à 19 H** au village de départ Esplanade du Levant près de la mairie de Saint-Laurent-du-Var ou exceptionnellement le matin de l'épreuve à partir de 6 H 00 sur le lieu de départ. Toute personne peut retirer les plaques pour d'autres participants.

#### Art. 8 : lieu et horaires de départ : ESPLANADE DU LEVANT

- 7 H 00 : brevet 155 km
- 8 H 30 : brevet 105 km.

Remise des récompenses et tirage de la tombola à partir de 15 H 30.

La réception des lots se fera exclusivement sur présentation du ticket souche remis à cet effet.

**Présence indispensable des lauréats pour recevoir les prix.**

#### Art. 9 : Attribution des points par club

- 1 point par participant sur 105 Km
- 3 points par participant sur 155 Km

**Récompenses :** sur demande diplôme attestant de la réussite au brevet réalisé.

- \* Coupe aux 5 premiers clubs UFOLEP
  - \* Coupe au premier club FFC
  - \* Coupe au premier club FSGT
  - \* Coupe au premier club FSGT
  - \* Coupe au premier club FFC
  - \* Coupe au club ayant le plus de féminines sur le 155 Km
  - \* Coupe au club ayant le plus de féminines sur le 105 Km
  - \* Coupe au club le plus éloigné
  - \* Coupe au participant le plus âgé sur 155 km et 105 km
- Les récompenses ne sont pas cumulables.**

**Art 10:** Les participants sont invités à respecter l'environnement afin de préserver l'image de l'épreuve en général et des cyclistes en particulier. Il est recommandé de ne rien jeter sur la voie publique et de respecter les villages traversés.

**Art 12:** En cas de force majeure, l'organisateur pourra modifier les parcours

**Art 13:** Sandwiches et collations seront servis à tous les ravaillements et à l'arrivée.

**Les organisateurs vous demandent de respecter impérativement le code de la route et de ne pas emprunter la partie gauche de la chaussée.**

**Soyez vous-mêmes les meilleurs garants de votre sécurité !**

<b>PARCOURS 155 km</b>			
<b>Départ : 7 h 00 Dénivelé : 2988 m</b>			
LOCALITES	Route	Km partiel	Km total
Saint-Laurent-du-Var	D2209	0	0
Gattières (carrées)	D2209	11,5	11,5
Carros	D2209	5	16,5
Le Broc	D1	4	20,5
Beuyon	D8	8	28,5
Bezaudun-les-Alpes	D8	5	33,5
Corsegoules	D2	6	39,5
Saint-Pons	D2	6,5	46
Gréolières	D2	4,5	50,5
Le-Plan-du-Beyon	D2	7	57,5
Les Quatre Chemins	D5	4	61,5
Col de Bleime	D10	4,5	66
D5/D10	D10	5	71
Col de Pimpinier	D10	4	75
Le Mas	D10	4	79,5
Aiglun	D10	8,5	88
Sigale	D17	8	96
Roquesteron	D 17	3	99
Pierrefeu	D 17	10	109
Gilette	D 17	11,5	120,5
Pont Charles Albert	D 901	7	127,5
Pont de Estéron	D2209	3	130,5
Carros village	D2209	8	138,5
Gattières (les carrées)	D2209	5	143,5
Saint-Laurent-du-Var	D 2209	11,5	155
			Arrivée

